



ALGERIE TELECOM - SPA -

Direction Opérationnelle
des Télécommunications d'ADRAR
Département Achat et Logistique

ADRAR, le 01/02/2024

REF: AT/DOT01/SDFS/DAL/N°08/2024

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications d'ADRAR

A

Monsieur Le gérant de l'entreprise : **ETB FARFOUR SID ALI** titulaire de Registre de commerce N°: 01/00-4436474 A 21, et d'immatricule fiscale N° : **197901120056730** demeurant à **CITE 1050 LOGTS TILILANE ADRAR**

Objet: Mise en demeure.

J'ai le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure afin de procéder à la fourniture et la mise en place des dalles de chambres conformément à l'ODS N° **96/2023 du 12/11/2023** dans un délai de huit (08) jours comme stipule **l'article N°34** du contrat à commandes **CDN N° 63/AT/DO/SDFS/DAL/2023**, faute de quoi votre contrat sera résilié à votre tort exclusif avec toutes les conséquences qui en découlent pouvant aller jusqu'à votre inscription sur la liste noire (Black list) des entreprises défaillants .

Veillez agréer l'expression de notre profond respect.

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications



Directeur Opérationnel
des Télécommunications - Adrar
Signé : Brahim AIMECHE

Monsieur Le gérant de l'entreprise : ETB FARFOUR SID ALI
Adresse : CITE 1050 LOGTS TILLANE ADRAR

